RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE
DES SITES D'INTÉRÊT GÉOLOGIQUE DE LA PRESQU'ÎLE DE CROZON

Falaises du Veryac'h (©Fabrice Le Borgne)

PLAN DE GESTION SIMPLIFIÉ 2015-2019

Rédaction : Sophie COAT, Communauté de communes de la presqu'île de Crozon, 2016

Partenaires financiers :

Partenaires techniques :

Qu’est-ce qu’une Réserve naturelle ?

Les Réserves naturelles sont des **territoires protégés**, créés par l’État (pour les réserves naturelles nationales) ou par les Régions (pour les réserves naturelles régionales).

Elles sont aujourd’hui plus de 340, réparties sur toute la France.

Les réserves naturelles ont pour mission de **protéger, valoriser et faire découvrir** des milieux naturels exceptionnels et précieux, car rares ou menacés. Elles visent la **conservation du patrimoine naturel, biologique et géologique** en conjuguant réglementation, gestion et sensibilisation.

Chaque réserve naturelle est placée sous l’autorité administrative de l’Etat ou de la Région, qui confie sa gestion à un organisme tiers, le **gestionnaire**. Celui-ci travaille en concertation avec un **comité consultatif de gestion** (qui rassemble les institutions, les propriétaires, les usagers du territoire, les associations de protection de la nature et les experts) et peut être accompagné par un **conseil scientifique**.

Chaque réserve naturelle est dotée d’une **réglementation propre**, qui vise à protéger le patrimoine qui a justifié son classement. Les textes régissant les réserves naturelles sont les articles L.332-1 et suivants et R. 332-1 et suivants du code de l’environnement.

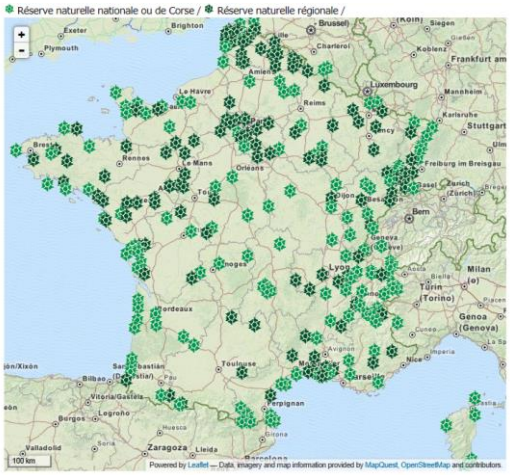

Carte des réserves naturelles de France métropolitaine *(source : RNF, 2014)*

Le label « Espace Remarquable de Bretagne »

« Espace Remarquable de Bretagne » est le label créé par la Région Bretagne pour toutes ses réserves naturelles régionales.

Qu’est-ce qu’un plan de gestion ?

Un plan de gestion est un document qui **présente l’état des lieux de l’espace naturel protégé** puis qui définit les enjeux, les objectifs et les opérations de gestion préconisées sur ce site.

C’est un **outil qui permet de programmer et de contrôler la gestion de la réserve naturelle** de manière objective et transparente.

Chaque réserve naturelle a l’obligation de réaliser un plan de gestion. Une fois élaboré par le gestionnaire, validé par les instances de suivi de la réserve et approuvé par l’autorité de classement, il devient la feuille de route et la référence pour la gestion de la réserve naturelle.

Le premier plan de gestion de la Réserve naturelle des sites d’intérêt géologique de la presqu’île de Crozon, rédigé en 2015, est établi pour 5 ans.

La Réserve naturelle régionale des sites d'intérêt géologique de la presqu'île de Crozon

Informations générales

CRÉATION : La Réserve naturelle de la presqu'île de Crozon a été créée le 18 octobre **2013** par la Région Bretagne, sous le label « Espace Remarquable de Bretagne ».

Sa création est l'aboutissement d'un important travail de concertation entre de nombreux acteurs, venu s'appuyer sur le travail fondateur de la Société Géologique et Minéralogique de Bretagne : l'Inventaire régional du patrimoine géologique (1992-1994), qui identifie 153 sites d'intérêt géologique majeur en Bretagne, dont 27 concentrés en presqu'île de Crozon.

LOCALISATION : France, Finistère, Presqu'île de Crozon : **27 sites côtiers** répartis sur le littoral de **7 communes** (Argol, Camaret-sur-Mer, Crozon, Landévennec, Lanvéoc, Telgruc-sur-Mer, Roscanvel), dans le Parc naturel régional d'Armorique.

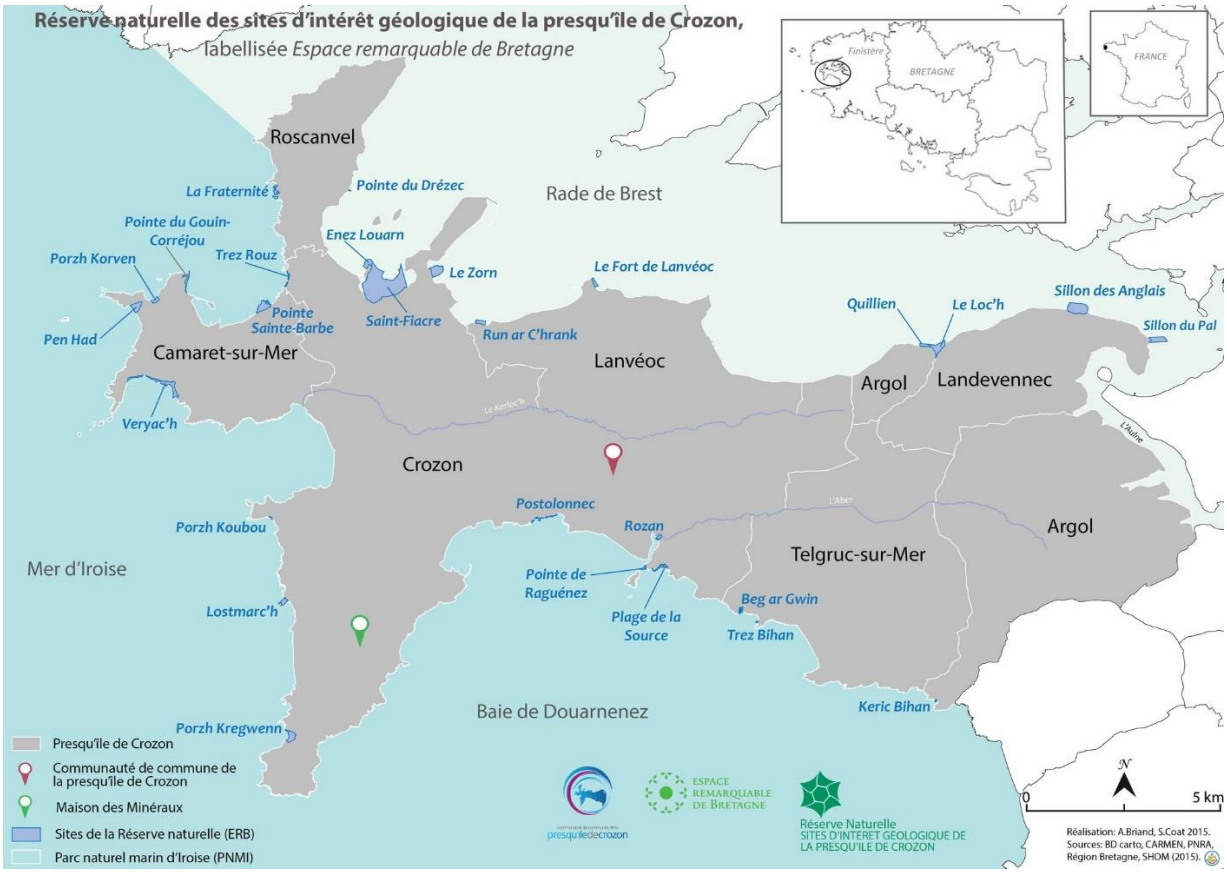

Carte de localisation des 27 sites de la réserve naturelle *(CCPC, 2015)*

SURFACE CLASSÉE : 157 hectares (29 ha terrestres, 128 ha marins en rade de Brest)

STATUT FONCIER : 68 propriétaires (60 propriétaires privés (66 parcelles = 5,12 ha) et 8 propriétaires publics (85 parcelles = 23,58 ha) sur le domaine terrestre ; les 128 ha de DPM sont propriétés de l'Etat).

DÉLIMITATION DE LA RÉSERVE : chaque site correspond à un géosite de l'Inventaire régional du patrimoine géologique.

Les 10 sites de la rade de Brest sont compris entre la servitude de passage des piétons le long du littoral (SPPL de droit ou SPPL modifiée) et la limite basse du rivage de la mer. Ils comprennent des espaces terrestres et marins.

Les 17 sites jouxtant le Parc naturel marin d'Iroise (c.-à-d. faisant face à la mer d'Iroise et à la Baie de Douarnenez) sont compris entre la SPPL et la limite haute du rivage de la mer (ou trait de côte). Ils sont uniquement terrestres. Comme en ont décidé les services de l'Etat, la gestion du patrimoine géologique situé sur l'estran est assurée par le PNMI, en coopération avec la Communauté de communes de la presqu'île de Crozon et la Région.

Sur certains sites, la surface totale des parcelles publiques est classée en réserve naturelle.

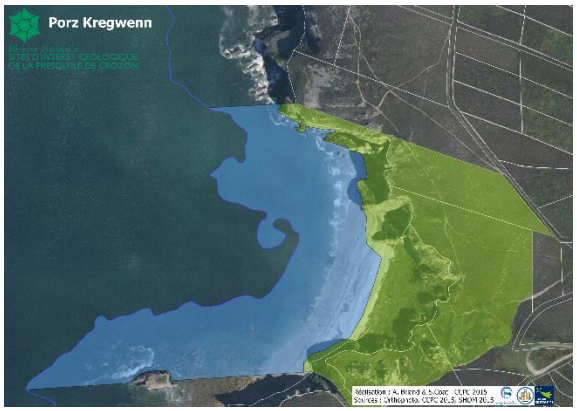

Exemples de délimitation du périmètre de la réserve (jaune) et des espaces de coopération (bleu) *(CCPC 2015)*

GOUVERNANCE :

- Autorité de classement de la réserve naturelle : Région Bretagne
- **Gestionnaire : Communauté de communes de la presqu'île de Crozon**
- Un **Comité consultatif de gestion** (50 membres représentant les acteurs du territoire, constitué le 4/4/2014) et un **Conseil scientifique** (15 experts de diverses disciplines, constitué le 23/2/2015) ont été désignés par la Région pour suivre et assister ce projet.

FINANCEMENT : la réserve naturelle bénéficie d'un **financement de la Région Bretagne, de la Communauté de communes et de l'Europe**.

RÉGLEMENTATION : la réglementation de la réserve vise à contrôler les usages susceptibles de porter atteinte au patrimoine naturel. Sont interdits (sauf autorisation spéciale à des fins scientifiques ou de gestion) :

- les prélèvements de roches, minéraux et fossiles
- les signes, inscriptions ou dessins sur les roches
- l'abandon ou le dépôt de déchets
- la destruction ou la modification de l'état ou de l'aspect des sites classés en réserve (hors travaux indispensables à la sécurité des biens ou des personnes)
- la publicité sur les sites
- l'introduction ou la destruction de la faune et de la flore (la pêche reste autorisée selon la réglementation en vigueur).

Les dispositions relatives à la circulation des véhicules à moteur, au feu et au camping dépendent d'autres réglementations.

Un patrimoine géologique d'exception, intérêt majeur de la réserve

CONTEXTE : La presqu'île de Crozon présente un rivage découpé dans **un « mille-feuille » des roches sédimentaires (datées de – 550 à – 360 millions d'années)**, correspondant à d'anciens dépôts marins de sable et de vase, respectivement consolidés en grès et en schistes au cours des temps géologiques. Quelques intercalations de roches magmatiques, notamment volcaniques, participent à la géodiversité de ce territoire d'exception.

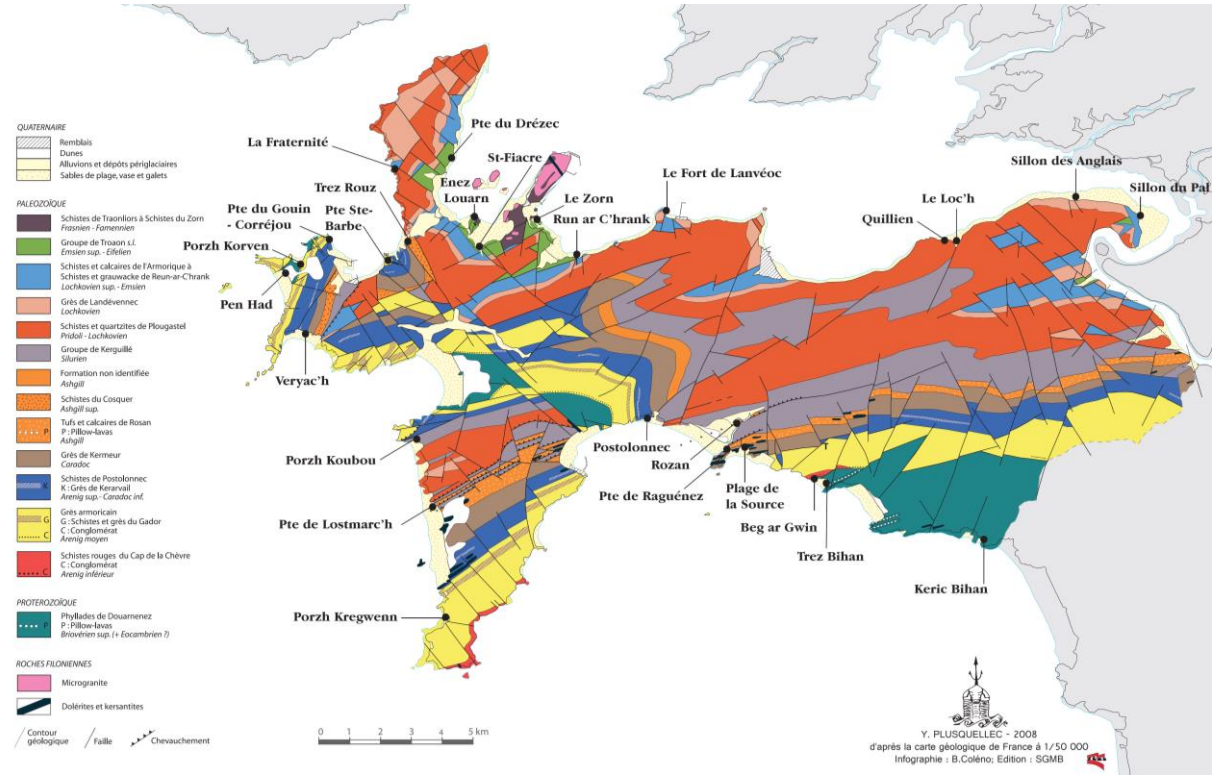

Carte géologique de la presqu'île de Crozon avec localisation des sites de la RNR *(source : Y. Plusquellec 2008, modifiée)*

Ce sous-sol sédimentaire est **né sous la mer**, comme l'attestent les fossiles d'animaux marins, les rides de sable fossilisées ou encore les coulées de lave à pillow-lavas caractéristiques d'un refroidissement rapide du magma au contact de la mer.

1) Fossile de trilobite, 2) Rides de sable fossilisées sur les dalles de grès, 3) Pillow-lavas *(photos S. Coat)*

Les couches géologiques, à l'origine planes, ont été plissées et fracturées du fait des mouvements tectoniques et affleurent aujourd'hui en falaise, dans des conditions d'observation exceptionnelles.

Ces roches sont de véritables archives de l'histoire de notre Terre.

Falaise du Veryac'h *(photo F. Le Borgne)*

L'histoire géologique de la presqu'île de Crozon se poursuit au Quaternaire, période actuelle qui a peaufiné le trait de côte que l'on observe aujourd'hui (flèches de galets, dépôts périglaciaires).

INTÉRÊT PATRIMONIAL : Chacun des 27 sites de la réserve naturelle raconte une partie de cette histoire et abrite un ou plusieurs objets géologiques remarquables (paysage, affleurement, formation, fossile…), doté d'une haute valeur patrimoniale, scientifique ou pédagogique.

L'ensemble des sites constitue une réserve naturelle d'un **grand intérêt patrimonial et pédagogique**, qui affiche une **importante géodiversité** en réunissant, sur un territoire restreint, des intérêts liés à la stratigraphie, à la tectonique, à la pétrologie magmatique, à la géomorphologie, aux paléo-environnements et à la paléontologie.

MENACES : Le patrimoine géologique de la réserve naturelle, rare, unique et non renouvelable, est exposé à des dégradations d'ordre naturel et anthropique menaçant certains objets géologiques. Il s'agit de l'érosion marine et des éboulements, phénomènes naturels contre lesquels aucune action ne sera engagée, mais aussi des prélèvements de roches, fossiles et minéraux ; de la construction de murs ou d'enrochements contre le recul de la falaise ou pour permettre l'accès à la grève ; de la dégradation piétonne de certains sites quaternaires ou encore de la perte de lisibilité due à la végétation ou aux déchets.

1) Fossile de trilobite, 2) Construction de murets, 3) Dégradation piétonne et 4) Embroussaillement *(photos C.Gaudu (1) et S. Coat)*

NIVEAU DE CONNAISSANCES : l'intérêt géologique de la presqu'île de Crozon, aujourd'hui internationalement reconnu, a été mis en évidence dès la fin du 19 e siècle. De nombreuses études concernant les diverses disciplines des Sciences de la Terre ont été menées depuis et le niveau de connaissances sur la géologie de la réserve naturelle, et plus généralement de la presqu'île de Crozon, est bon.

Un patrimoine biologique riche et varié

Malgré leurs surfaces restreintes, qui font du patrimoine biologique un **enjeu secondaire**, les sites de la réserve naturelle abritent une **mosaïque d'habitats naturels** ainsi que **des espèces rares et fragiles**, à prendre en compte dans la gestion de l'espace protégé.

HABITATS : Situés à l'interface terre-mer, les sites se composent d'habitats terrestres, intertidaux et marins parmi lesquels on dénombre actuellement **10 habitats d'intérêt communautaire**. Il s'agit des landes, des dunes, des falaises avec végétation des côtes atlantiques, des prés salés, des végétations de laisse de mer, des estuaires, des replats boueux ou sableux, des récifs, des herbiers de zostères et des grottes marines.

1) Landes sèches européennes, 2) Falaise avec végétations des côtes atlantiques, 3) Dunes grises *(ph. S. Coat)*

FLORE : L'inventaire de la flore vasculaire, réalisé en 2014/2015 par le Conservatoire botanique national de Brest, a permis d'identifier **475 taxons**, dont une majorité d'espèces caractéristiques des groupements végétaux de falaises et landes littorales. **23 espèces sont jugées à fortes valeur patrimoniale** et 4 d'entre elles bénéficient d'une protection nationale (l'Isoète épineux, le Petit statice, le Grémil à rameaux étalés et le Sérapias à petites fleurs).

1) Isoète épineux *(ph. S. Coat)****, 2) Petit statice*** *(L. Ruellan)****, 3) Grémil à rameaux étalé*** *(S. Coat)* ***et 4) Sérapias à petites fleurs*** *(H. Guitton)*

FAUNE : Aucun inventaire spécifique n'a à ce jour été mené sur la réserve naturelle mais les données existantes témoignent de la présence de **6 espèces animales d'intérêt communautaire** : le Damier de la succise, le Crave à bec rouge, le Grand corbeau, le Faucon pèlerin, le Grand rhinolophe et la Loutre d'Europe.

1) Damier de la succise *(D.Cadiou),* ***2) Crave à bec rouge*** *(M.Huteau),* ***3) Faucon pélerin*** *(D.Flotté)* ***et 4) Loutre d'Europe*** *(E.Holder http://manuphotonature.over-blog.com)*

ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES : La réserve naturelle abrite plusieurs espèces exotiques, végétales et animales, dont la dynamique est à surveiller ou pour lesquelles une éradication est envisageable. Il s'agit par l'exemple de l'Ail triquètre, du Séneçon en arbre, de l'Arbre aux papilllons, de l'Herbe de la pampa, de la Renouée du japon, de la Spartine alterniflore, de la Chenille processionnaire du pin, de l'algue rouge *Grateloupia turuturu* ou de de l'huître creuse.

MENACES : Les principales menaces identifiées pour le patrimoine écologique sont l'enfrichement (qui peut entrainer la fermeture et la régression de certains milieux, comme les landes), l'expansion d'espèces invasives et la fréquentation humaine sur certains sites fragiles (qui peut entrainer la dégradation de milieux par piétinement excessif ou le dérangement d'espèces).

NIVEAU DE CONNAISSANCES : Hormis les connaissances sur la flore vasculaire, très bonnes du fait de l'inventaire spécifiquement mené par le Conservatoire botanique sur la réserve naturelle, **les connaissances du patrimoine biologique et de son état de conservation sur les sites classés sont lacunaires**.

Un riche contexte historique, culturel et paysager

L'homme fréquente la presqu'île de Crozon depuis le Paléolithique Inférieur (600 à 300 000 ans avant notre ère) et les vestiges de son passé sont présents sur plusieurs sites de la réserve naturelle. Il s'agit par exemple d'**outillage préhistorique** (tels que des galets transformés en outils tranchants), de **fortifications** (datant du Moyen-Age jusqu'à l'Epoque Moderne) ou encore des **éléments témoignant d'activités socio-économiques passées** (murets de pierre, fours à chaux, carrières dont étaient extraites les pierres de construction).

1 et 2) Fortifications à la Fraternité, 3) Four à chaux et 4) Ancienne carrière à Porzh Korven *(photos S.Coat)*

À noter également l'intérêt culturel lié aux **nombreuses œuvres artistiques**, passées et actuelles, représentant les paysages littoraux et mettant en valeur la géologie de la presqu'île de Crozon et ses **paysages exceptionnels**.

Des atouts pédagogiques

Territoire d'archives compilant 550 millions d'années de l'histoire de la Terre armoricaine, la réserve naturelle est d'un grand intérêt pédagogique. **Les connaissances à partager concernent la géologie mais aussi le patrimoine biologique, archéologique, historique et culturel du territoire.**

Parmi les divers acteurs qui proposent des actions d'éducation à l'environnement en presqu'île de Crozon (parcs naturels, universités, associations, collectivités, centres de loisirs…), **la Maison des Minéraux représente un atout important pour la réserve naturelle**. Il s'agit d'une structure spécialisée dans l'animation et la formation du grand public et des scolaires sur le thème de la géologie, à qui le gestionnaire confiera une partie de l'animation de son projet pédagogique.

Les enjeux de la réserve naturelle

La réserve naturelle s'apparente donc à un **musée de pleine nature**, offrant un patrimoine naturel original, unique et vulnérable, **qui se doit d'être rigoureusement protégé, encore étudié et expliqué à un large public**.
8 grands enjeux de conservation, de connaissance, de pédagogie et de fonctionnement ont été identifiés suite au diagnostic de l'espace protégé. Les 3 enjeux prioritaires sont écrits en gras.

ENJEUX DE CONSERVATION	**La protection du patrimoine géologique remarquable**
	La conservation de la mosaïque d'habitats, source d'une importante biodiversité et d'une qualité paysagère
ENJEUX DE CONNAISSANCE	**L'inventaire et le suivi du patrimoine classé**
	La mise à disposition des connaissances scientifiques
ENJEUX PÉDAGOGIQUES ET SOCIOCULTURELS	**La sensibilisation du public aux richesses et aux enjeux de la réserve**
	La valorisation du patrimoine classé
	La construction d'une nouvelle identité patrimoniale pour la presqu'île de Crozon
ENJEU DE FONCTIONNEMENT	La gestion durable et concertée de la réserve

Des enjeux aux actions

Les enjeux, qui matérialisent ce que la réserve naturelle doit apporter sur le territoire, ont été déclinés en **19 objectifs à long terme** (objectifs stratégiques sans délai fixé dans le temps), eux-mêmes déclinés en **45 objectifs du plan de gestion** (objectifs opérationnels visant un résultat sur la durée du plan).

Les objectifs du plan sont décomposés en **85 opérations de gestion** (actions concrètes affectées chacune d'un niveau de priorité). **Le programme d'actions établi constitue la feuille de route du gestionnaire**. Sa réalisation finale dépendra des moyens humains et financiers alloués à la réserve.

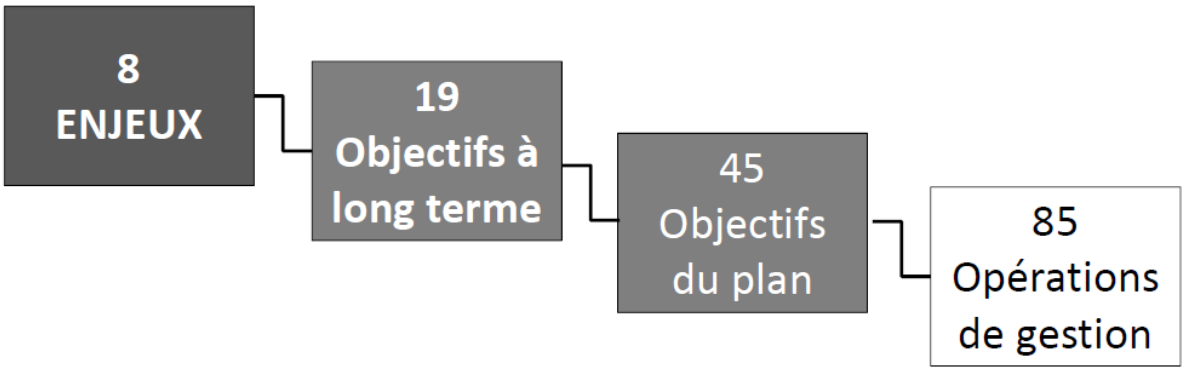

Pour assurer ces missions, le gestionnaire dispose d'**une agent technique à temps** plein (la conservatrice), aidée par l'équipe de la Communauté de communes. Une partie de l'animation pédagogique est par ailleurs confiée, contre rétribution financière, à la Maison des Minéraux. Certaines opérations inscrites au plan de gestion sont pilotées et financées par les partenaires de la réserve naturelle.

Le programme d'actions

ENJEUX	OBJECTIFS A LONG TERME	OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION	OPÉRATIONS
LA PROTECTION DU PATRIMOINE GÉOLOGIQUE REMARQUABLE	1. Préserver l'intégrité des objets géologiques remarquables (OGR)	Dissuader tout acte de destruction volontaire	Cartographier précisément le périmètre de la RN et des espaces de coopération
			Commissionner la conservatrice de la RN pour la doter des pouvoirs de police
			Afficher la réglementation sur les sites de la réserve
			Informer les publics concernés de la réglementation en vigueur
			Définir les sites sensibles à surveiller en priorité
			Etablir un réseau d'observateurs et de surveillance
			Effectuer une surveillance des sites sensibles en concertation avec les réseaux constitués
		Etendre le classement terrestre au périmètre complet des géosites de l'IRPG	Définir les parcelles à classer pour protéger l'intégralité des OGR distingués dans l'IRPG
			Renégocier le classement de ces parcelles avec les propriétaires (conventionnement)
		Assurer la protection des OGR situés dans le PNMI	Instaurer une convention avec le PNMI afin qu'il assure la protection des OGR sur les espaces de coopération
		Gérer la fréquentation néfaste à l'OGR de Trez Rouz	Organiser la modification de l'accès et du stationnement à la plage de Trez Rouz pour préserver la falaise
		Etudier l'intérêt et la faisabilité de restaurer l'OGR du Loc'h	Proposer un diagnostic géomorphologique et patrimonial du site du Loc'h dans une perspective de restauration et de conservation
			Si pertinent : Organiser les travaux de comblement de la brèche dans la flèche interne
	2. Maintenir la lisibilité des affleurements	Limiter l'embroussaillement des géosites	Entretenir les sites de façon mécanique et manuelle avec export des végétaux
		Maintenir la propreté des sites	Exporter régulièrement les macrodéchets
			Relayer l'information concernant les opérations de nettoyage portées par les associations locales et partenaires

	3. Contribuer à la préservation du patrimoine géologique hors de la réserve	Sensibiliser la population à la préservation globale du patrimoine géologique	Sensibiliser le public à la notion de patrimoine géologique
		Proposer l'intégration de nouveaux sites présentant un enjeu patrimonial fort	Recueillir et étudier les propositions d'intégration de nouveaux géotopes
LA CONSERVATION DE LA MOSAIQUE D'HABITATS, SOURCE D'UNE IMPORTANTE BIODIVERSITÉ ET D'UNE QUALITÉ PAYSAGÈRE	4. Conserver les habitats naturels et les espèces à forte valeur patrimoniale	Suivre et comprendre l'évolution des habitats naturels	Définir les habitats de la réserve nécessitant un suivi et une gestion écologiques
			Mettre en place des dispositifs permettant de suivre l'état de conservation et l'évolution des habitats retenus
		Définir les orientations de gestion (ou non gestion) des habitats pour leur assurer un bon état de conservation, développer les potentialités d'accueil des espèces patrimoniales et maintenir la qualité paysagère	Analyser les résultats des suivis et proposer les orientations de gestion adaptées
			Si besoin : Expérimenter des mesures de gestion des habitats
	5. Surveiller et limiter la présence des espèces exotiques envahissantes	Surveiller l'émergence d'espèces exotiques envahissantes	Prospecter régulièrement les sites pour détecter l'arrivée d'espèces exotiques envahissantes
		Contribuer à la limitation ou l'éradication des espèces exotiques envahissantes	Faucher, arracher ou détruire certaines espèces végétales invasives présentes sur la réserve
			Participer aux opérations de destruction organisées à proximité des sites de la réserve (diminuer les risques de dissémination et multiplication)
			Expérimenter diverses techniques de contrôle d'espèces exotiques envahissantes
L'INVENTAIRE ET LE SUIVI DU PATRIMOINE CLASSÉ	6. Connaître le patrimoine écologique et suivre son évolution	Inventorier les espèces animales et végétales de la RN (état de lieux initial) et identifier celles qui présentent une forte valeur patrimoniale	Inventorier les Invertébrés présents sur la réserve
			Inventorier les Vertébrés présents sur la réserve
			Compléter l'inventaire de la Flore vasculaire
			Initier les inventaires des Bryophytes, Lichens, Champignons et Algues
			Identifier les espèces exotiques envahissantes

			Saisir et géolocaliser les observations naturalistes dans une BDD
		Mettre en place un suivi des espèces à forte valeur patrimoniale pour lesquelles la RN a une responsabilité	Déterminer des protocoles pour suivre l'évolution des espèces patrimoniales
			Participer aux suivis faunistiques et floristiques concernant la réserve
			Saisir et géolocaliser les observations naturalistes dans une BDD
		Cartographier les habitats naturels	Compléter l'inventaire et la cartographie des habitats naturels de la réserve
		Suivre et comprendre l'évolution des habitats naturels	Définir les habitats de la réserve nécessitant un suivi et une gestion écologiques (habitats dominants, patrimoniaux, sensibles, menacés)
			Mettre en place des dispositifs permettant de suivre l'état de conservation et l'évolution des habitats retenus
	7. Contribuer à l'actualisation des connaissances géologiques	Maintenir la possibilité aux scientifiques d'étudier les sites en réserve naturelle	Traiter efficacement les demandes de prélèvements à des fins scientifiques
		Participer à de nouvelles études permettant de compléter et/ou d'actualiser les connaissances	Contribuer aux suivis scientifiques menés sur le périmètre de la réserve
	8. Suivre l'évolution des paysages	Réaliser un suivi photographique des paysages de la réserve (falaises, chemins de randonnée, emprise anthropique…)	Réaliser une photothèque sur la réserve naturelle
		Contribuer aux études scientifiques sur l'évolution du trait de côte	Contribuer aux suivis scientifiques menés sur le périmètre de la réserve
	9. Améliorer les connaissances sur le patrimoine archéologique, historique et culturel	Proposer et accompagner les opérations de fouilles archéologiques sur les sites de la réserve (ex : site de salaison gallo-romain à la Pointe de Raguénez)	Contribuer aux suivis scientifiques menés sur le périmètre de la réserve
		Expliquer les toponymes locaux	Rechercher la signification des toponymes de la réserve

LA MISE A DISPOSITION DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES	10. Organiser et rendre disponibles les connaissances scientifiques	Doter la réserve d'une BDD dédiée à la saisie des observations naturalistes	Choisir et acquérir une BDD naturaliste
		Recenser, organiser et rendre disponible la bibliographie existante et à venir	Elaborer et renseigner une BDD bibliographique
			Réaliser une veille scientifique
			Constituer une bibliothèque locale
		Vulgariser et diffuser les connaissances scientifiques concernant la réserve	Constituer et alimenter une fiche de connaissances par site (géographie, géologie, écologie, histoire, protections, bibliographie)
			Vulgariser et diffuser les connaissances via les supports pédagogiques de la réserve
			Transmettre les données naturalistes saisies à RNF, au GIP Bretagne-Environnement, à GéoBretagne pour une exploitation régionale et nationale
LA SENSIBILISATION DU PUBLIC AUX RICHESSES ET AUX ENJEUX DE LA RÉSERVE	11. Assurer un rôle pédagogique	Etablir un projet pédagogique (avec la Maison des Minéraux et le réseau local d'éducation à l'environnement)	Rédiger le projet pédagogique de la réserve
			Proposer des visites guidées de la réserve pour faire découvrir le patrimoine classé
			Proposer des interventions auprès des scolaires et étudiants
			Proposer des conférences tout public
			Participer aux actions pédagogiques proposées par les partenaires de la réserve
	12. Accueillir et informer le public	Informer le public qui fréquente les structures d'accueil de la presqu'île de Crozon	Mener une réflexion sur la création éventuelle d'une "maison de la réserve naturelle"
			Mettre en place un point d'information « réserve » dans les structures d'accueil du public (Communauté de communes, Maison des Minéraux, PNRA, offices du tourisme, mairies)
			Former le personnel des structures d'accueil au sujet de la réserve
		Accueillir le public sur site en limitant l'impact sur le milieu	Identifier les sites de la réserve à promouvoir auprès du public
			Proposer des circuits de découverte de la réserve (terrestre et marin)
			Aménager et sécuriser l'accès à certains sites présentant un intérêt pédagogique, en concertation avec les différents partenaires

		Proposer une visite virtuelle de la réserve pour les personnes à mobilité réduite	Commander des photos à 360° des sites de la réserve
			Mettre en place cette animation sur le site de la réserve (carte de la presqu'île avec visite photographique et sonore des sites)
LA VALORISATION DU PATRIMOINE CLASSÉ	13. Communiquer sur le patrimoine naturel et les actions de la réserve	Concevoir et diffuser des outils pédagogiques et des supports de communication	Produire des documents d'information et outils pédagogiques sur la réserve naturelle (ex : carte de localisation, brochure d'information, exposition, guide d'interprétation du patrimoine, …)
			Mettre en place des supports pédagogiques dédiés à la réserve naturelle (ex : site Internet, lettre d'information électronique, carte interactive, vidéos, panneaux d'information, photothèque, série de posters sur le patrimoine, …)
			Contribuer à l'élaboration du guide géologique "Géotourisme en presqu'île de Crozon" produit par la SGMB
			Contribuer aux guides sur l'environnement de la presqu'île de Crozon, du département, de la Région …
		Fournir une information spécifique in situ pour les sites présentant un intérêt pédagogique	Concevoir et mettre en place des panneaux d'informations sur site (information sur la géologie, les plantes, les reptiles….)
			Proposer des compléments d'information sur support papier (fiche par site, par commune), numérique et à la MMx (expo permanente sur les sites de la RN, échantillons de roches présentes et explications détaillées)
		Valoriser la réserve à travers les médias	Contacter les médias (presse, radio, télévision) pour couvrir les actions menées par la réserve
			Répondre aux sollicitations des médias
	14. Mettre en valeur le patrimoine archéologique, historique et culturel	Intégrer le patrimoine archéologique, historique et culturel dans la mise en valeur des sites	Constituer et alimenter une fiche de connaissances par site (géographie, géologie, écologie, histoire, protections, bibliographie)
			Vulgariser et diffuser les connaissances via les supports de communication de la réserve
			Proposer des visites guidées de la réserve pour faire découvrir le patrimoine classé
			Proposer un lexique breton / français des toponymes et une explication dans les outils de communication

		Etudier et proposer des travaux de restauration et de mise en valeur du patrimoine bâti	Proposer des solutions visant à restaurer et valoriser le patrimoine bâti de la réserve, en concertation avec les partenaires
			Contribuer aux actions de restauration et de valorisation du patrimoine bâti
LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE IDENTITÉ PATRIMONIALE POUR LA PRESQU'ÎLE DE CROZON	15. Favoriser une appropriation locale de la réserve	Proposer une communication et des actions adaptées aux attentes des habitants et des élus	Assurer une communication claire et régulière avec les élus et la population locale
			Associer les usagers et acteurs du territoire aux instances de suivi de la réserve
			Proposer des actions spécifiques par commune
			Etudier la perception de la réserve par la population (enquête)
	16. Contribuer au développement du territoire	Prendre en compte le tissu socio-économique local dans les projets de la réserve	Solliciter et impliquer les acteurs du territoire (artistes, acteurs de l'environnement et du tourisme, commerçants…) dans les actions de la réserve
		Faire de la presqu'île de Crozon un incontournable de la géologie	Proposer des circuits de découverte de la réserve (terrestre et marin)
			Favoriser le géotourisme en presqu'île de Crozon
			Contribuer aux projets de création ou de rénovation d'outils et d'infrastructures visant à promouvoir la géologie du territoire
			Viser le label Géoparc
LA GESTION DURABLE ET CONCERTÉE	17. Assurer et optimiser le fonctionnement administratif et le matériel	Garantir un fonctionnement administratif efficace	Assurer le secrétariat, le suivi financier, le suivi technique, la mise à jour documentaire de la réserve
			Répondre aux sollicitations administratives
			Préparer et animer les instances de suivi (comité consultatif, conseil scientifique, commission environnement)
			Assurer la formation continue de la conservatrice via des formations adaptées
			Assurer la formation et l'encadrement des stagiaires
			Evaluer le plan de gestion en cours et élaborer le plan de gestion suivant
		Doter la réserve d'outils de travail et assurer leur maintenance	Acquérir, entretenir et renouveler le matériel nécessaire au bon déroulement du plan de gestion

	18. Inscrire la réserve dans une dynamique locale, régionale et nationale	Travailler en concertation avec les acteurs de la connaissance et de la gestion du patrimoine	Inscrire la réserve dans les réseaux d'étude et de protection de la nature
			Etablir et entretenir des partenariats avec les associations, les scientifiques, les gestionnaires
			Rédiger et appliquer les conventions qui lient la réserve et ses partenaires
			Contribuer aux suivis scientifiques menés sur le périmètre de la réserve
		Développer les actions en cohérence et complémentarité avec les programmes déjà existants	Prendre en compte et contribuer à la mise en œuvre des actions programmées par les partenaires sur tout ou partie de la réserve (PNRA, PNMI, Natura2000, CEL, ENS, TVB, SRCE…)
	19. Soutenir une démarche de développement durable	Veiller à réduire les impacts environnementaux	Inscrire la réserve dans la démarche de certification environnementale ISO 14001 portée par la CCPC (réduire les impressions, limiter les déplacements…)
			Utiliser des pratiques de gestion écoresponsables
		S'assurer de la qualité du travail fourni et de la satisfaction des partenaires	Inscrire la réserve dans la démarche de certification qualité ISO 9001 portée par la CCPC (satisfaction clients)
		S'assurer de la sécurité et du bien-être au travail du personnel de la réserve	Assurer un suivi du personnel de la réserve par le conseiller prévention et le responsable RH de la CCPC
			Inscrire la réserve dans la démarche de certification ISO 26000 portée par la CCPC (Responsabilité sociétale)